



# PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 12 février 2021

### Installation de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture

Le 3 février, Étienne Guyot, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne, a installé la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) dont le collège des membres titulaires d'un mandat électif a été renouvelé suite aux dernières élections locales.

Il a salué l'arrivée des nouveaux membres de la commission et tout particulièrement, Jean-Michel Baylet, maire de Valence d'Agen qui a accepté de prendre la succession de Martin Malvy à la présidence de celle-ci.

Le préfet a rendu un hommage appuyé à l'ensemble des membres de la commission qui se mobilisent et donnent de leur temps pour la cause du patrimoine auquel on sait l'attachement des collectivités territoriales, de l'État et plus largement de nos concitoyens. Le succès jamais démenti des Journées européennes du Patrimoine ainsi que l'engouement autour de la Fondation pour le Patrimoine en Péril médiatisée par le Loto du Patrimoine en témoignent tout comme le budget consolidé des crédits d'intervention du Ministère de la Culture en faveur de la conservation du patrimoine.

Il a tenu à remercier ici tout particulièrement les élus de cette commission qui ont remis leur mandat en 2020, au premier rang desquels son Président, Martin Malvy qui n'a pas ménagé sa peine pour animer les séances, nombreuses et toujours denses durant les presque 3 ans de son mandat.

Le préfet a souligné combien la commission est un outil précieux et exemplaire dans sa composition et la place qu'elle occupe dans la mise en œuvre politique de l'État en faveur du patrimoine culturel. La richesse de cette commission consultative repose sur la diversité de son expertise : représentants d'associations œuvrant pour la protection et la promotion du patrimoine, personnalités qualifiées retenues pour leur compétence particulière dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de l'architecture..., représentants de tous les échelons des collectivités territoriales venus de l'ensemble du territoire régional et représentants de l'Etat, notamment de ses services métiers en charge de porter les politiques patrimoniales de l'Etat.

Ce 2 février 2021 la commission s'est réunie en visio conférence pour l'examen de deux dossiers de protection au titre des monuments historiques et pour l'examen d'un dossier de Site patrimonial remarquable.

### CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU  
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitania.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitania

[www.occitania.gouv.fr/communiqués](http://www.occitania.gouv.fr/communiqués)